

Compte rendu de la conférence-débat « Le contrôle de Gestion et l'Evaluation de la Performance dans le milieu hospitalier : Réalités et Perspectives »

Ecole Supérieure de Commerce de Tunis, 21 Novembre 2017

Compte rendu rédigé par Hedja Teraoui, Docteur en Sciences de Gestion et Maître Assistante à l'Ecole Supérieure de Commerce, Université de la Manouba

Le 21 Novembre 2017, s'est tenue à l'Ecole Supérieure de Commerce une conférence-débat intitulée : « Contrôle de Gestion et Evaluation de la Performance dans les milieux hospitaliers : Réalités et Perspectives ».

Cet événement a été organisé dans le cadre du cours « *Contrôle de Gestion et Evaluation de la Performance des établissements de santé* » du Mastère Management de la Santé Publique (**MSP**).

Cette conférence-débat a été animée par :

- I. Mme Raoudha Laajimi, directrice à la Direction Générale des Structures Sanitaires Publiques au Ministère de la Santé.
- II. Mme Nadia Boudrigua, médecin chargée du projet médico-économique à la Direction Générale des Structures Sanitaires Publiques au Ministère de la Santé.

Enseignants présents :

- Mme Nadia Cheriha
- Mr. Rachid Mbarek
- Mme Hedja Teraoui

La présentation des intervenantes, dont l'intitulé est : « **La mise en place du nouveau dispositif d'information médico-économique et sa généralisation aux structures hospitalières publiques en Tunisie** », avait pour objectif principal de montrer l'état d'avancement d'un projet de mise en place d'un système d'information qui permettrait de **déterminer les coûts réels relatifs à l'activité hospitalière**.

Le débat a été une occasion afin d'aborder les différents aspects du sujet proposé. En effet, les étudiants ont eu l'opportunité d'interpeller nos participants (à travers leurs questionnements sur l'expérience tunisienne dans la tarification par pathologie et ses perspectives de développement) qui ont eu l'immense amabilité de répondre à leurs questions.

Les principaux axes retenus de la conférence :

- Le système de santé Tunisien, pénalisé par son inefficacité financière, se voit incapable de faire face à l'accroissement important des coûts, ce qui nécessite de concevoir des outils basés sur l'information pour pouvoir optimiser au maximum les ressources mises à dispositions des hôpitaux.
- Le projet de mise en place d'un système d'information médico-économique a commencé en 2012 dans 12 hôpitaux en Tunisie. Il sera généralisé progressivement dans d'autres hôpitaux.

L'objectif de ce projet est de mettre en place un outil qui permettra de calculer les coûts par pathologie pour pouvoir maîtriser ces coûts et évaluer la performance dans les établissements hospitaliers.

Ce projet présente deux volets:

- Le volet médical : améliorer la qualité des soins, le processus des soins, etc....
- Le volet économique :
 - la tarification par pathologie est une rémunération des soins techniques qui consiste à placer les malades des hôpitaux par groupes homogènes de maladies (GHM) et à mesurer leurs coûts
 - calculer les coûts, à travers la répartition primaire des charges fixes comme les salaires via les tableaux croisés dynamiques, et à travers la répartition secondaire (en se basant sur des clés de répartition préétablies) entre les centres des coûts(centres d'analyses) pour pouvoir imputer les charges par pathologie.
- Les préalables du projet :
 1. Le DMI : Le dossier Médical Informatisé : (chaque pathologie sera codifiée selon le degré de gravité).
 2. La DJIN : La Dispensation Journalière Individuelle Normative
 3. Des manuels de procédures décrivant le processus de codification
 4. La formation des ressources humaines pour l'utilisation de ce système.
 5. Une unité de comptabilité analytique
 6. L'existence d'un système d'information médico-économique qui permet de décrire l'activité de soins d'une manière précise.